

Réf: Dossier N° 128293

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EKMAF SARLU »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SOGEFIHA,
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 21/07/2022 reçus par Me MOUSSA FOFANA, et enregistrés au CEPICI le 26/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EKMAF SARLU »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE, dans tous les Etats régis par l'Acte Uniforme OHADA :

- * Vente de matériel Industriels tous types ;
- * Vente de ferraille ;
- * Travaux de tuyauterie ;
- * Travaux bâtiments ;
- * Génie Civil ;

* La participation de la Société directement ou indirectement à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de location, et de prise en location gérance de tout établissement.

* Toute autre opération de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, ou tous objets similaires, connexes, complémentaires, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SOGEFIHA, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M KONTA HAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07289 du 12/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36484/GTCA/RC/2022 du 12/08/2022

